



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24143498

ile,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

26 SEP. 2024

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0476 733 125**

Nom

(en entier) : **IMMO C.C.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Procession 61 à 1310 La Hulpe**

Objet de l'acte : Transfert siège

En date du 7 juin 2024, l'assemblée générale ordinaire et l'organe d'administration qui se sont tenus ont décidé, à l'unanimité, de transférer le siège de la société avec effet immédiat en Région wallonne à l'adresse suivante :

Rue des Hayettes 18A
5522 Falaën

L'assemblée générale et l'organe d'administration ont décidé, à l'unanimité, de donner mandat à la S.R.L. COMPAGNIE FIDUCIAIRE ET DE GESTION, en abrégé CFG, inscrite à la BCE sous le numéro d'entreprise 0759.412.703, à ses administrateurs ainsi qu'à ses employés, préposés ou mandataires, dont Madame Nathalie CALOMME, afin d'assurer la publication de la décision ci-dessus aux Annexes du Moniteur belge ainsi que pour procéder aux éventuelles modifications nécessaires auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises. Dans le cadre de ce mandat, le mandataire est autorisé à signer tout document au nom et pour le compte de la société et/ou de ses administrateurs.

Nathalie Calomme
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).